

Consultation publique

**Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant
le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
numéro 2013-742**

Prenez avis que le Conseil municipal de la Ville de Lachute, lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, a adopté le projet de règlement intitulé : « **Règlement amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2013-742 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-20-18** » et tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 5 février 2024 à compter de 19 heures, à la salle du Conseil, située au 380, rue Principale à Lachute.

Ce projet de règlement vise à assurer la concordance avec le règlement numéro 68-20-18 modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Argenteuil soit :

- ajouter les immeubles du 425, 450 et 451, rue Grace au PIIA-004;
- ajouter l'immeuble du 180, rue Hamford au PIIA-017;
- ajouter l'immeuble du 43, avenue de la Providence au PIIA-018;
- ajouter le PIIA-029 panneau publicitaire.

L'ensemble de la Ville est visé par le projet de règlement.

Cette modification est requise en vertu de l'article 58 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour tenir compte d'une modification du schéma.

Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné par le Conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement y compris un plan à l'échelle de la zone concernée est disponible pour consultation sur demande durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ou peut être consulté au www.lachute.ca (onglet « Ville », sous-onglet « Vie démocratique » et sous-onglet « Avis publics »).

Le 16 janvier 2024
(U-2024.06)

M^e Lynda-Ann Murray, greffière

The present public notice is given to the interested persons concerning the public meeting that will be held in connection with a land use planning and development draft by-law. For further information : 450 562-3781, ext. 211.